

Anencéphalien (1)

Par le Dr P. V. FAUCHER.

Le 8 Février dernier Madame A.....M.....donnait naissance à une fille après un accouchement assez simple comme ses cinq autres d'ailleurs, mais beaucoup plus long, bien que l'enfant fut relativement petite. La présentation s'était faite par le siège, et j'avais dû rompre la poche des eaux en raison d'une inertie utérine pourtant inaccoutumée chez elle, causée, il me semblait, par une grande quantité de liquide amniotique et la présence d'un second fœtus. Mes prévisions étaient justes, puisqu'immédiatement après la naissance de cette petite fille je pouvais annoncer au père désireux de montrer sa fécondité la naissance prochaine d'une autre enfant en présentation du siège, laquelle se fit au bout de quelques instants seulement.

J'eus malheureusement à me repentir de suite de l'annonce de la bonne nouvelle : car cette deuxième jumelle était un monstre tel que vous pouvez le constater par ces photographies-ci, bien imparfaites, en raison de l'artiste tout à fait incompétent qui en a pris l'image. C'était un anencéphalien. (2). Fig. I.

Jusque là rien de bien intéressant, si ce n'est la monstruosité elle-même, qui ne rentre dans aucune des divisions données jusqu'ici des anencéphaliens, puisque le cerveau manquait totalement et que la moëlle cervicale était intacte ; mais j'ai tenu à vous relater ce cas en raison surtout des circonstances qui l'accompagnaient et qui offrent pour moi un intérêt plus qu'ordinaire par la confirmation qu'elle semble apporter à une théorie qu'on a beaucoup combattue et qui semble gagner lentement, mais sûrement, du terrain : je veux parler de la théorie de Geoffroy St-Hilaire, lequel trouve dans un trouble de l'incubation de l'œuf après le commencement du développement embryonnaire, la cause des monstruosité.

(1) Présenté à la Société Médicale de Québec.

(2) Nous regrettons de n'avoir pu reproduire que cette maigre photogravure de ce monstre.